

عن نافع قال قال عبدالله بن عمر رضي الله عنهما : كُتِّبَ نَمْسُكَ
عَنِ اسْتَغْفَارِ لِأَهْلِ الْكِبَائِرِ حَتَّى سَمِعْنَا نَبِيَّنَا صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ
وَسَلَّمَ يَقُولُ : إِنَّ اللَّهَ يَقُولُ : إِنَّ اللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَنْ يُشْرَكَ بِهِ
وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَلِكَ لِمَنْ يَشَاءُ
وَقَالَ : إِنِّي أَخَرْتُ دَعْوَتِي لِأَهْلِ الْكِبَائِرِ مِنْ أُمَّتِي يَوْمَ
الْقِيَامَةِ

فَأَمْسَكْنَا عَنْ كَثِيرٍ مِمَّا كَانَ فِي أَنْفُسِنَا ثُمَّ نَطَقْنَا بِهِ وَرَجَوْنَا



D'après Nafi', 'Abdallah Ibn 'Omar (qu'Allah les agrée lui et son père) a dit : Nous nous abstenions de demander pardon pour les gens qui avaient commis des grands péchés jusqu'à ce que nous ayons entendu de notre Prophète



(que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui)
qu'Allah a dit: - Certes Allah ne pardonne pas
qu'on Lui donne un associé et Il pardonne ce
qui est en dessous de cela à qui Il veut - . (1)

Et le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut
soient sur lui) a dit : « J'ai certes retardé mon
invocation pour le jour de la résurrection en
faveur des gens de ma communauté qui ont
commis des grands péchés ». (2)

'Abdallah Ibn 'Omar (qu'Allah les agrée lui et
son père) a dit : Ainsi, nous nous sommes
abstenus de prononcer beaucoup de choses que
nous avions en nous puis nous l'avons fait et
nous avons espéré. (3)

(Rapporté par Ibn Duris dans Fadail Al Quran n°8 et authentifié par
l'imam Souyouti dans Al Dour Al Manthour vol 4 p 471)

Jugement : authentifié par l'imam Souyouti dans Al Dour Al Manthour
vol 4 p 471 (Souyouti)